



Études de communication

langages, information, médiations

15 | 1994

De la Gazette à C.N.N., les gestes d'informer

Les métamorphoses de l'information

The transformations of information.

Yves Lavoinne



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/edc/2686>

DOI : 10.4000/edc.2686

ISSN : 2101-0366

Éditeur

Université Lille-3

Édition imprimée

Date de publication : 1 mai 1994

Pagination : 91-110

ISSN : 1270-6841

Référence électronique

Yves Lavoinne, « Les métamorphoses de l'information », *Études de communication* [En ligne], 15 | 1994, mis en ligne le 27 décembre 2011, consulté le 21 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/edc/2686> ; DOI : 10.4000/edc.2686

Ce document a été généré automatiquement le 21 avril 2019.

© Tous droits réservés

Les métamorphoses de l'information

The transformations of information.

Yves Lavoine

- 1 Entre la *Gazette* de Théophraste Renaudot et *Le Monde* de Jacques Lesourne, entre des imprimés, hebdomadaires ou quotidiens, et des journaux radiophoniques ou télévisés, diffusés plusieurs fois par jour, voire en continu, existe-t-il une continuité profonde, comme le suggèrent et le langage ordinaire (avec des termes génériques comme « presse », « journaux ») et le discours de journalistes¹ ? De même, entre le gazetier et le moderne journaliste, peut-on, sans dénier l'histoire et ses ruptures, postuler une identité ?
- 2 Pour apporter une réponse argumentée, on se situera dans la longue durée de l'histoire de la presse. D'un tel choix, on attend un double bénéfice : nourrir le dossier des transformations de l'activité d'information publique, et, en se distanciant des passions du moment, contribuer à éclairer le débat actuel sur les médias en général et le journalisme en particulier. Toutefois, faute d'espace, on se bornera ici à examiner la manière dont, dans les périodiques, s'est peu à peu construit un texte spécifique autour (péritexte) de la nouvelle ou de l'article. En outre, l'enquête par sondages ponctuels, dont, faute de temps, on présente ici quelques résultats à valeur indicative, mériterait certainement d'être complétée par une investigation systématique.
- 3 Néanmoins, en l'état actuel du dossier, il est possible de formuler une hypothèse sur le devenir de l'information périodique: en près de quatre siècles, se sont succédés trois « régimes d'information »², correspondant à autant de rhétoriques professionnelles et visant autant de finalités distinctes: la nouvelle, l'information, la communication.

1. Le temps de la nouvelle.

- 4 Dans la première moitié du XVII^e siècle, l'avènement de l'imprimé périodique révolutionne la circulation des nouvelles, jusque là confinée à l'espace privé de la

correspondance ou de la conversation, et à l'espace public restreint de la communication orale urbaine. En revanche, les procédures informatives ne se transforment que lentement. En effet, selon la définition de Renaudot, le périodique est un «**recueil**³ pour chaque semaine des nouvelles tant domestiques qu'étrangères »⁴; c'est-à-dire l'assemblage des lettres et des dépêches dont disposait le gazetier, ou d'une sélection de celles-ci en fonction des contraintes de l'espace disponible (en général huit pages de format 15 x 21), lui-même tributaire des capacités des ouvriers imprimeurs. Car apparaît déjà une contrainte essentielle: la rapidité de production. La *Gazette* est «un ouvrage qui doit se faire en quatre heures de jour, que la venue des courriers (...) laisse, toutes les semaines pour assembler, ajuster et imprimer ces lignes »⁵.

- 5 Cette dépendance à l'égard des réseaux de correspondance (publique ou privée), l'absence donc d'autonomie dans la collecte de l'information, explique pourquoi, outre son contenu, la gazette est largement tributaire du modèle épistolaire, et cela d'un double point de vue, énonciatif et formel (présence des suscriptions de lieu et de temps⁶ de la lettre).
- 6 La spécificité formelle d'une gazette est faible. Ses énoncés propres, son péritexte, se limitent en effet à ce qui en assure l'identité, le cartouche du titre et les indications comme lieu d'impression, date et statut juridique (au bas de la dernière page)⁷. Sauf en ce qui concerne l'emplacement de la date qui se situera assez vite dans le cartouche de titre, cette situation prévaut au moins jusqu'au début du XVIII^e siècle. En l'absence de rubriques, la seule intervention immédiatement perceptible du gazetier se limite donc à la sélection et au classement des nouvelles, selon un ordre strictement chronologique (la distance temporelle étant fonction de la distance géographique), propre à dérouter le lecteur moderne puisque les nouvelles les plus anciennes (dans le temps) et donc les plus lointaines (dans l'espace) figurent en première page.

Montage.

- 7 D'un point de vue énonciatif, le rôle spécifique du gazetier, celui de monteur, n'est que rarement marqué⁸ ; toutefois dans sa *Relation* (des nouvelles du monde reçues tout le mois de décembre 1633), Renaudot explique pourquoi il a décidé de publier intégralement la sentence condamnant Galilée:

«Voilà pour les affaires de la guerre. Voyons-en une autre, terminée entre Mathématiciens. Pour ce que dans l'une des Conférences⁹ tenues en ce Bureau le 24 d'octobre dernier, et avant que nous sussions ce qui en avait été décidé par le S. Siège, il fut disputé du mouvement de la terre, j'ai cru être obligé de vous mettre ici la sentence rendue dès le 22 juin dernier contre Galilée, fauteur de cette opinion, mais qui n'a été publiée que vers la fin de cette année: Et ce pour empêcher que désormais cette question ne soit plus controversée ».
- 8 Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, l'intervention péritextuelle du gazetier se développe; ainsi la note suivante:¹⁰

«Nous¹¹ sommes pour cet ordinaire dans une si grande disette de nouvelles étrangères, et nous en avons une si grande abondance relativement à la Grande-Bretagne, que pour aujourd'hui nous cédon's à la nécessité qui nous fait écarter de notre plan général ».
- 9 Composé en italiques, qui distinguent visuellement le péritexte de l'espace des nouvelles, ce texte est précédé d'une main, indice déictique de l'attention que doit porter le lecteur à cette justification de l'abandon provisoire du mode de structuration habituel du journal.

- 10 En outre, la complexité croissante du périodique, dont le nombre de pages s'accroît, entraîne la mise en scène de l'acte physique de lecture par le développement de consignes relatives à celui-ci (alors sans espace ou typographie spécifiques) relatives au passage d'une page à une autre :
- 11 « Londres, 4 octobre
Les troupes du Roi ont pris possession de la ville de *New-York*, voyez à la 14e pag. la *Gazette extraordinaire* de ce jour » (*Courier de l'Europe*, 5 novembre 1776).

Polyphonie.

- 12 Parce que collection de lettres ou de dépêches, la gazette se caractérise par une polyphonie énonciative. En effet, les marques personnelles renvoient aux rédacteurs anonymes des lettres ou dépêches, éventuellement le gazetier pour les nouvelles locales; le jeu de la suscription¹² et des déictiques spatiaux et temporels, construit d'autres lieux et d'autres temps que ceux où le gazetier fabrique son périodique, ceux précisément de la rédaction de la nouvelle.
- 13 Par exemple, dans le n° 121 de la *Gazette*, où les dernières nouvelles (de Paris) sont datées du 31 décembre, on lit:
- « De Rome, le 30 novembre 1633
On a ici publié la sentence de l'Inquisition, portant condamnation de l'opinion de Galileo Galilei Florentin, Mathématicien fameux, âgé de 70 ans, qui enseignait que c'est la terre qui se remue, et non pas le Soleil, qu'il soutenait être le centre du monde: comme cette opinion étant contraire à la Sainte Écriture: dont **je** vous informerai plus amplement ».
- 14 Plus d'un siècle plus tard, le même constat s'impose¹³ :
- « Suède
De Stockholm, le 4 février.
Hier, LL. MM. firent une grande chasse aux loups, dont la reine tua Elle même un; dînèrent à Carlsberg et revinrent le soir **ici** ».
- 15 La nouvelle est donc présentée à partir du lieu et du temps de rédaction de la dépêche et non de ceux du lecteur. Elle est centrée sur l'émetteur et non sur le récepteur dont la mise en scène est fort rare, sauf à souligner un savoir proverbial:
- « Car vous savez qu'une victoire bien prônée en vaut deux » (*Gazette n° 121*).
- 16 Cela n'est d'ailleurs pas sans susciter quelques ambiguïtés, pour le lecteur; ainsi dans la *Gazette de Londres*, « depuis le jeudi 19 jusqu'au lundi 23 mars 1684 »¹⁴ :
- « De Vienne, le 1 mars 1685 (sic)
Le seigneur Morosini ambassadeur de la République de Venise à la cour de Pologne, partit d'ici le deuxième de ce mois, pour retourner en Italie ».
- 17 En raison de la suscription, on pourrait entendre « ce mois » comme février; or, à propos du mois précédent, on n'usait pas du démonstratif¹⁵ :
- 18 « De Venise, le 2 décembre 1633
Le 26, du passé (...) ».
- 19 Alors, il semble logique d'admettre que l'on a raconté au passé un événement prévu, comme, dans nos modernes quotidiens, on l'annonce au présent.

Circulation des nouvelles.

- 20 Quant au contenu, une caractéristique ressort nettement: la gazette, ou plutôt les lettres qu'elle réunit, met volontiers en scène la nouvelle comme ce qui circule. Les sources¹⁶ mentionnées sont multiples:
- 21 - lettre : « on écrit », «on mande », «nos lettres du pays conquis portent que» (l'indication de la date de l'écrit de référence est rare : «les lettres de Vienne du quinzième de ce mois» (*Gazette de Londres*, 23 mars 1684); « on a eu avis» (*Gazette*, 27 octobre 1685) ;
 - journaux : «les avis de Copenhague portent que» (*Supplément à la Gazette de Cologne*, 22 février 1752);
 - individus : «les prisonniers turcs pris à Vaccia» (*Gazette de Londres*, 23 mars 1684).
- 22 S'esquisse ainsi la scène, multiple et fort animée, de la communication avec ses moyens de transports variés: «deux barques venues de Malte en quinze jours» (*Gazette*, 27 octobre 1685). Le plus souvent, le rédacteur se présente donc comme un relais dans la chaîne de circulation de nouvelles que, sitôt reçues, il s'empresse de faire circuler à son tour; à preuve cette formule fréquente : « on a appris » (*Gazette de Londres*, 23 mars 1684), ou son contraire, plus rare : «Depuis ce temps là, nous n'avons point appris de leurs nouvelles¹⁷ » (*ibid.*). Se dessine donc en creux l'attente des informations, une veille systématique.
- 23 En revanche, lorsque le rédacteur est témoin de la nouvelle ou que sa véracité lui apparaît assurée, l'énoncé, sans indication de source, adopte le passé simple à valeur aoristique :
- « De Paris, le dernier décembre 1633
 Le 28 mourut ici le marquis de Vardes (...) » (*Gazette* n° 121).
- 24 S'il n'y a point encore de stricte codification des sources, le caractère systématique d'un tel usage est néanmoins remarquable.
- 25 En outre, symptôme d'un changement des comportements, c'est vers 1660¹⁸, trente ans à peine après la création de la *Gazette*, que le mot «source» prend le sens, toujours utilisé, d'« origine (d'une nouvelle) ». Cette évolution sémantique enregistre tout à la fois la prise de conscience de la qualification de la nouvelle par celui qui la transmet, mais aussi celle des aléas de la circulation en chaîne, comme le suggère cette recommandation de Madame de Sévigné à sa fille:
- « Je voudrais bien que ce que je vous ai mandé de M. de la Trousse ne retournât point à sa source, ni dans notre quartier ; (...) »¹⁹.
- 26 D'ailleurs, en raison de cette toute relative abondance de nouvelles, le rédacteur affiche souvent une prudence certaine à l'égard de ses sources :
- « Mais comme on écrit d'ailleurs, que le Grand Général a pris sa marche vers la Podolie et vers l'Ukraine pour s'opposer aux entreprises des Infidèles, on attend des avis plus certains de la marche de J'armée» (*Gazette*, 27 octobre 1685).
- 27 Le grand partage entre la rumeur incertaine et la nouvelle avérée, que le périodique entendait instaurer, reste une utopie.

De la nouvelle à l'information.

- 28 Le passage du régime de la nouvelle à celui de l'information se fera lentement, en tout cas si l'on s'en tient aux critères énonciatifs.

- 29 Première étape de ce processus, l'apparition d'un péri-texte du journal. Peu à peu, en effet, le périodique se construit comme lieu ou instance de discours spécifique par la création de rubriques, qui marquent l'émergence d'une logique d'organisation propre, construite contre la stricte chronologie. D'abord simples dénominations géographiques (pays ou continent), les rubriques regroupent des dépêches provenant de villes différentes d'un même pays; par exemple, sous « Italie », et alors dans l'ordre chronologique décroissant, des dépêches de Naples (1er février), Rome (5 février), Modène (9 février)²⁰.
- 30 Le principe (encyclopédique) d'un classement géographique sera ensuite réinterprété dans une perspective idéologique, politique. A partir de la Révolution, les rubriques géographiques sont classées sous « Extérieur » (et « Intérieur »)²¹ ou « Nouvelles étrangères »²², dénominations qui objectivent le point de vue national, lui donnent pleine visibilité et le renforcent²³. Sans cesser d'être le lieu de proposition d'un savoir sur le monde, le périodique devient aussi celui de la construction du citoyen.
- 31 Par ailleurs, au milieu du XVIIIe siècle, apparaissent aussi des rubriques thématiques: « Livres nouveaux », « Beaux arts », « Arts utiles », « Cérémonies publiques », « Evénements et prises maritimes », « Spectacles »²⁴. Via les « journaux », au sens du XVIIIe siècle, ce discours minimal connaîtra une extension: expression d'opinions, publication de textes brefs relatifs aux activités du périodique au-delà de l'information, telle cette « Note des rédacteurs » du *Journal de Paris* du 19 septembre 1783, qui fait suite à une lettre « A Messieurs les navigateurs aériens » rédigée par un « amateur des Beaux-Arts » :
- « Ayant reçu, de la part de l'Amateur, la planche gravée, nous avons cru faire plaisir à nos souscripteurs, en en faisant tirer le nombre d'exemplaires suffisant pour joindre à chaque feuille de ce journal ».
- 32 Le journal ne parle plus seulement du monde, mais, à l'occasion, aussi de lui-même et, au-delà de sa stricte activité de monteur, des bienfaits qu'il procure à ses lecteurs.

De la suscription au péri-texte de l'article.

- 33 Sans doute, la caractéristique énonciative majeure du périodique à l'âge de la nouvelle (la centration sur l'espace-temps du rédacteur de la dépêche) se maintient-elle jusque dans la première moitié du XIXe siècle; d'où des situations surprenantes, voire troublantes. La rupture avec l'ordre informatif antérieur provient alors du développement d'un péri-texte autour de la dépêche ou de la lettre. Textes cités, voire lettres ou dépêches, sont sommairement présentés avec une formule d'introduction qui désambiguise leurs marques d'énonciation et, leur donnant un statut d'énoncé rapporté, les assigne à un autre espace que celui du journal:
- « On écrit de Marseille :
Notre chambre de commerce publie l'avis suivant (...) » (*Le Journal de Rouen*, 28 novembre 1829).
- 34 Le régime narratif du périodique passe aussi par la mise en forme du journal, c'est-à-dire non seulement un dispositif péri-textuel mais aussi un dispositif de mise en page: le titre d'article en est la forme la plus significative. Là encore, la transition sera lente, et, pendant près d'un siècle, coexisteront formes anciennes et formes neuves. De ce point de vue, *Le Journal de Rouen* (et du département de la Seine-Inférieure Politique, judiciaire, commercial et littéraire) du 28 novembre 1829 continue d'utiliser, pour partie, le mode de suscription de la gazette: « France Paris, 25 novembre »; mais, toujours en première page, se trouve ce titre « moderne »: « Autopsie de l'enfant bicéphale »²⁵.

- 35 Jusqu'au milieu du XIX^e siècle au moins, les journaux sont d'abord des lieux de lecture systématique des ... journaux (« On lit dans les journaux ... »). Par exemple, *La Vigie de Dieppe* (30 avril 1844), un bi-hebdomadaire, ouvre sur l' « Extérieur » avec un article qui débute ainsi :
- « Un correspondant de Constantinople, du *Times*, écrit à ce journal que le gouvernement a découvert récemment une conspiration ourdie contre lui par un grand nombre de musulmans ».
- 36 Le vague (« dernièrement ») de la détermination temporelle de l'événement caractérise un régime encore fondé sur la rareté de la nouvelle, en raison notamment des délais de transport; rareté qui exige un point systématique, y compris pour relever l'absence de nouvelles :
- 37 « Le steamer des Antilles *Trent*, arrivé il y a deux jours en Angleterre, nous apporte les journaux de la Guadeloupe jusqu'au 23 mars. Ils ne relatent aucun fait important».
- 38 Par ailleurs les journaux remplissent alors une double fonction :
- débat sur les projets de toute nature: «Avantages à attendre d'une ligne de chemin de fer de Dieppe à Malaunay» (*La Vigie de Dieppe*, 30 avril 1844) ;
 - information scientifique et technique: «Le plâtre comme insecticide, et non comme engrais ») (*La Vigie de Dieppe*, 6 mai 1845).

Le temps du lecteur.

- 39 Le second aspect du passage de l'univers de la nouvelle telle que la gazette la reproduisait à celui de l'information telle que le journal la produit, réside dans le centrage sur le temps du lecteur (usage des déictiques temporels), lié au passage au quotidien, comme on peut l'observer, par exemple, dans les annonces du *Journal de Paris* du 13 septembre 1783, où on indique :
- « Ambigu Comique. **Aujourd'hui** 13, *Marl'broug s'en vat (sic) - en guerre*, pant. grivoise en un acte »²⁶.

2. L'ère de l'information.

- 40 L'émergence d'une problématique de l'information, distincte de celle de la période précédente, se traduit à la fois par un approfondissement de traits déjà observés et par l'apparition de caractéristiques nouvelles; comme on peut le constater à divers niveaux.

L'information : un droit.

- 41 Pour mesurer aisément la portée du changement de problématique, on comparera deux textes de référence: les Déclarations des Droits de 1789 et de 1948. En effet, sur le plan politique et juridique, en moins de deux siècles, la problématique de la liberté d'expression s'enrichit, ou se complète, de celle de l'information. En août 1789, la *Déclaration universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen*, adoptée par l'Assemblée constituante, ne traite, en son article II, que de « la libre **communication** des pensées et des opinions » et prend le seul point de vue du producteur d'opinion, de l'émetteur : « tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement ». En revanche, dans son article 19, la *Déclaration universelle des Droits de l'Homme*, adoptée par l'O.N.U., le 10 décembre 1948,

précise la notion et inclut la double perspective de la collecte et du traitement de l'information, et de sa réception :

«Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de **chercher**, de **recevoir** et de **répandre**, sans considérations de frontières, **les informations** et les idées par quelque moyen que ce soit »²⁷.

- 42 D'une Déclaration à l'autre, se mesure le poids de l'industrialisation de la presse comme agent d'un changement de paradigme, du passage de celui du droit de dire à celui de connaître ; non point abolition du précédent mais transformation de celui-ci, l'information étant dès lors réputée fondatrice de l'opinion.

Du devoir d'information à la nécessité de l'opinion.

- 43 Avec toutes ses conséquences: augmentation du nombre de lecteurs (et donc hétérogénéité possible des opinions de ceux-ci), division du travail entre agences, chargées de la collecte régulière au niveau international, et journaux de toutes tendances qui en sont tributaires, l'industrialisation de la presse induit une factualisation de la nouvelle qui va devenir information. D'ailleurs, le sens moderne du terme apparaît à la fin du XIX^e siècle.

- 44 Comme tout changement de paradigme, celui-ci désola même les meilleurs esprits qui avaient goûté le régime précédent. Ainsi, dans la revue russe, *Le Messager de l'Europe* (août 1877), Zola déplorait en ces termes l'avènement de la «presse d'information» :

«Le journal cessa d'être l'organe d'une certaine opinion pour raconter, avant tout, les faits divers et les détails de la vie quotidienne, (...) et le jour arriva où les faits devinrent maîtres du journal »²⁸.

- 45 Là encore, il s'agit moins d'une rupture radicale que de la mise en oeuvre systématique de la mention des sources, déjà épisodiquement pratiquée par les lointains devanciers du XVII^e siècle. Influencé par le modèle américain, *Le Matin* (« journal d'informations télégraphiques, universelles et vraies») proclamait fièrement, dans son numéro du 30 août 1884, ce principe :

«Nous nous faisons une loi absolue de citer la source de toutes les nouvelles que nous publions ».

- 46 Pourtant, par rapport à l'époque des gazettes, un changement capital s'est opéré: l'énonciation n'est plus centrée sur le rédacteur de la dépêche, ni sur le reporter (même si la subjectivité ne disparaît pas immédiatement) ; ses marques tendent à s'effacer au profit d'un discours de l'universel.

- 47 Toutefois, dans sa version française, le modèle de l'information tendra à reconnaître comme utopique cette prétention à l'universalité. Ainsi, dans l'éditorial de son premier numéro (« A nos lecteurs », 10 décembre 1944), *Le Monde* (en l'occurrence Hubert Beuve-Méry) assure que « sa première ambition est d'assurer au lecteur des **informations claires, vraies** et, dans toute la mesure du possible, **rapides, complètes**», et l'assortit aussitôt d'une remarque sur l'inévitable engagement du journaliste :

«Mais notre époque n'est pas de celles où l'on puisse se contenter d'observer et de décrire. Les peuples sont entraînés dans un flot d'événements tumultueux et tragiques dont tout homme, qu'il le veuille ou non, est l'acteur autant que le spectateur, le bénéficiaire ou la victime ».

48 On repère ici une tension constituante du paradigme informatif classique, la tension entre opinion et information. Certes la première est facilement disqualifiée comme inaptitude à atteindre à la dignité de la seconde; par exemple, dans *Le journalisme en vingt leçons* (Payot 1920), Robert de Jouvenel affirme :

« Les journaux d'opinion sont ceux qui n'ont pas de rubriques, faute de spécialistes, et qui n'ont pas d'informations, faute de reporters. Ils se cantonnent donc dans les idées fautes de mieux. On appelle journaux d'opinion tous ceux que leur tirage ne suffit pas à faire vivre - et aussi quelques autres assez rares ».

Information et visibilité.

49 Sur le plan matériel de la forme du journal, la mise en place d'un nouveau régime d'information repose, en partie, sur l'invention, dans les années 1880, d'un régime de visibilité spécifique : la titraille, expansion physique (corps des caractères et graisses) et linguistique (nombre de mots, emploi de formes verbales) du titre apparu au début du siècle. Evolution lente comme le suggère *a contrario* le cas de *L'Union républicaine de l'Eure* (30 septembre 1883), un tri-hebdomadaire, dont les quatre titres de première page sont : « Bulletin », « Lettres parisiennes », « Graves problèmes » (« le prochain conflit » en Europe), « Le discours de M. Waldeck-Rousseau ».

50 Plus remarquable encore par rapport à l'émergence d'une conscience spécifique de l'information, *Le Progrès des Côtes-du-Nord* (« Journal Politique, Littéraire, Maritime et Agricole, paraissant deux fois la semaine ») du 23 septembre 1883, offre, en première page, les titres suivants :

- « Saint-Brieuc, 22 septembre 1883 Entre royalistes » (maintien de la suscription traditionnelle) ;
- « Petites nouvelles » ;
- « Informations » : « Une victime de la science », « Personnel enseignant des lycées et collèges », « La retraite du général Bouet », « Nouveaux désastres à Ischia », « Le mouvement judiciaire » ;
- « Lettre de Paris » ;
- « Les grandes manoeuvres jugées par le « Times ».

51 Comme le suggère le changement de force de corps entre les deux rubriques: « Petites nouvelles » et « Informations », les deux termes renvoient à une hiérarchisation de la matière informative, au profit de la dernière catégorie.

Le présent comme temps de l'information.

52 Le changement le plus significatif se produira avec l'apparition de titres sur toute la largeur de la « une », de style souvent télégraphique :

« La bataille à Port-Arthur - Cuirassé japonais coulé » (*La Presse*, 4 août 1904).

53 Les verbes n'apparaissent que lentement, par exemple dans *Le Matin* (13 juillet 1906) :

« Dernier acte de l'« Affaire ».
La Cour proclame Dreyfus innocent
Le Sénat manifeste - Les ministres délibèrent ».

54 Le titre constitue donc non seulement un indice de l'article qu'il surplombe mais relève aussi d'un ordre spécifique d'information ou de mise en scène de celle-ci (ce que traduit l'expression moderne: « niveau de lecture ») qui passe par des modalités rédactionnelles

spécifiques, par exemple, la réécriture au présent de ce qui, dans l'article, est rédigé à un temps du passé :

« Plus de 1.000 avions américains bombardent Tokio
Tokio a subi, mardi matin, le plus dur bombardement qui ait frappé jusqu'à présent
la capitale nipponne (...) » (*Le Figaro*, mardi 11 juillet 1945).

- 55 En revanche, pour l'avenir immédiat, le futur restera en usage, au moins jusque vers les années 70 :

« La crise gouvernementale
Ce matin, à 10 heures M. Mendès-France après avoir exposé son programme
sollicitera l'investiture de l'Assemblée » (*Le Figaro*, 3 juin 1953).

- 56 La réécriture des titres complique parfois la perception; le jeu des temps aboutit à un paysage parfois complexe. Ainsi, le 30 mai 1958, au dessus de la manchette, *Le Figaro* titre :

« M. René Coty s'adresse au Parlement » ;
alors que, sous le titre principal, le même fait était rapporté au passé :
« Dans un message au Parlement le président de la République avait déclaré (...) ».

- 57 Dans le régime narratif de la presse, le passé simple (aoristique), temps de l'histoire, est l'exception²⁹ :

- 58 «Se tournant vers les pairs du royaume l'archevêque de Canterbury déclara: « Messieurs, je vous présente votre reine Elizabeth votre indéniable reine » (*Le Figaro*, 3 juin 1953).

Vers le règne du verbe.

- 59 Parmi les transformations qui affectent le régime d'information, il faut aussi tenir compte de l'objet sur lequel on focalise l'attention. Le développement de l'interview³⁰ et l'intérêt croissant, surtout depuis les années 1900, pour les déclarations d'hommes politiques est l'un de ces éléments. Ainsi, à la « une » du *Figaro* du 29 juin 1919, sous le titre « La signature de la paix », trouve-t-on deux déclarations, mais qui, en raison de leur position (sous le titre principal, au dessus du texte), jouent le rôle d'épigraphes :

« M. Clemenceau. - J'ai l'honneur d'inviter MM. les plénipotentiaires allemands à vouloir bien apposer leur signature sur le Traité. - Nous avons signé sans aucune restriction mentale. (Déclaration de MM. Muller et Bell à l'*United Press*.)».

- 60 Les années 20 voient se développer le rite des déclarations à la presse, dont l'absence devient alors une « information » (au sens quasi statistique) ; par exemple :

- 61 « Le règlement des dettes M. Mellon, secrétaire d'Etat au Trésor américain, est arrivé en France.

Débarqué hier à Cherbourg il s'est refusé à toute déclaration »
(*Le Figaro*, 24 juillet 1926).

- 62 Trente ans plus tard, alors que le radio s'est imposée comme média d'information, on trouve toujours des propos d'hommes politiques, mais introduits systématiquement par des verbes déclaratifs au présent :

- «A partir d'aujourd'hui les ruines vont devenir des chantiers» dit M. Dautry en posant au Creusot la première pierre de la Reconstruction française » ;

-« La Syrie demeure sur ses positions » jusqu'à l'évacuation totale de son territoire déclare M. Djemil Mardam » (*Le Figaro*, 11 juillet 1945).

- 63 Le temps de l'information peut donc se caractériser sommairement

64 par quatre traits essentiels :

- un double régime informatif: celui de l'univers du titre et celui de l'article ;
- une centration spatio-temporelle sur le destinataire; l'information, c'est la nouvelle où l'on prend en compte la situation du public ;
- une factualisation (toujours menacée par la tentation de l'opinion, et minée par la mise en discours au présent), impliquant notamment une codification des sources et une stricte mention de celles-ci ; là encore, comme déjà au XVIIe siècle, coexisteront deux types d'énoncés: «X a fait» ou «selon Y, X a fait»³¹ ;
- un intérêt croissant pour les faits de parole.

3. L'entrée en communication.

65 S'imposant peu à peu depuis les années 60, en particulier dans les hebdomadaires, le régime de la communication³² se caractérise, entre autres, par un centrement plus marqué sur le lecteur (l'auditeur ou le téléspectateur). L'information n'est plus problématisée en fonction de son importance (en soi ?) mais en fonction de son incidence sur le lecteur. Ainsi *Le Nouvel Observateur* (26 octobre 1966), dans un titre de page intérieure, tentait, avec un mot alors à la mode³³, de construire l'implication de son lecteur :

« Pourquoi la dévaluation de la livre nous concerne tous ».

66 Empruntée aux techniques publicitaires, se développe une rhétorique de la communication, de l'adresse au lecteur, par exemple cette prescription culturelle :

« Allez vite au musée des Arts Décoratifs » (*Le Nouvel Observateur*, 24 juin 1966).

67 Surtout, avec ce titre de couverture, le lecteur devient lui-même objet de l'information :

« Vos problèmes de l'été » (*Le Nouvel Observateur*, 12 juillet 1967) ;

68 même lorsqu'il s'agit de la présentation des résultats d'un sondage :

« Quel raciste êtes-vous ? » (*Le Nouvel Observateur*, 1er novembre 1967).

69 Non plus connaître le monde, mais se connaître.

70 En trente ans, le phénomène a pris une toute autre ampleur comme en témoigne la couverture de *L'événement du jeudi* (« Spécial Rentrée », 26 août 1993) avec un titre :

« Quatre mois décisifs
CE QUI VOUS ATTEND »,

71 accompagné notamment de la déclinaison de quelques rubriques où le journal apparaît comme un conseiller de la vie quotidienne

- « Immobilier: faut-il acheter ou vendre ? »
- « Que faire de **votre** argent? (si **vous** en avez ...) »
- « Ce qu'il faut **vous** attendre à payer (surtout si **vous** gagnez peu) »
- « Et aussi: les livres et expos qu'il ne faudra pas rater »
- « La télé **vous** en mijote de belles ».

72 Au-delà des cas d'espèce, cette évolution est parfois jugée positive. Ainsi, tirant la leçon de la couverture médiatique de la guerre du Golfe, Dominique Wolton souligne une prise de conscience:

« L'information ne prend son sens que dans un processus intersubjectif global, tel que le destinataire de l'information va être de plus en plus présent »³⁴.

- 73 Or la procédure adoptée traduit sans doute un souci pédagogique mais aussi une volonté marketing, et, du côté du lecteur, non plus la recherche de la connaissance du monde mais bien une vision utilitariste privée. Le journal construit le consommateur au moins autant que le citoyen³⁵.
- 74 Un second aspect mérite d'être souligné : l'ère de la « communication » sert aussi à désigner des comportements journalistiques qui en sont la négation même, comme la centration des médias et des médiateurs sur eux-mêmes. Ainsi, peu après son prix Nobel, le physicien Pierre-Gilles de Gennes s'étonnait « du manque de préparation des journalistes même spécialisés ». Conscient que « les médias sont souvent pressés », il n'en déplorait pas moins leur attitude : « Du coup, ils ne s'intéressent pas aux réponses que vous leur faites, tout occupés à poser une question qui sonne bien »³⁶.
- 75 Lors de l'interview du président de la République, le 14 juillet 1993, on put encore vérifier le bien-fondé d'une telle remarque : à un moment, la voix de Jean-Pierre Elkabach couvrit par une nouvelle question la réponse que François Mitterrand faisait à une précédente question. Le média parle moins du monde que de lui-même.
- 76 Déjà Pascal Bonitzer le faisait remarquer :
- « La multiplicité des images, des canaux, des réseaux, est un leurre en ce sens que le système de la Communication (ou de l'Information, autre face du même) canalise cette multiplicité au profit de son propre **discours, autonome et tautologique**³⁷. Dans l'univers de la Communication, il n'est plus question de communication. Ne rien produire, se diffuser seulement, telle est la loi à laquelle doivent se plier les images »³⁸.
- 77 Enfin, depuis le début des années 90, dans le champ médiatique ou à propos de lui, l'opposition entre « information » et « communication » structure de nombreux discours, aussi bien journalistiques que scientifiques. Par exemple, ce constat péremptoire :
- « La formidable imposture de notre temps consiste à faire croire que la communication est l'information. (...). Ce que je constate, c'est que la communication progresse, en effet. Mais que l'information régresse à mesure. (...). Entre ce qui paraît être et ce qui est, il y a une différence. C'est dans cette différence que se trouve la vérité. Si l'on ne vous montre pas la différence, on ne vous montre pas le réel. Tout le devoir du journaliste est de prendre en compte cet écart révélateur »³⁹.
- 78 Le ressentiment de certains journalistes⁴⁰ (toutes tendances politiques confondues) à l'égard de la « communication », dont ce texte n'est qu'un exemple, traduit bien le sentiment de désarroi d'une profession en train de découvrir un nouvel univers de fonctionnement qui oblige à inventer de nouvelles stratégies, de nouvelles pratiques.

Conclusion.

- 79 Au terme de ce survol de l'histoire du périodique, un triple constat s'impose. Tout d'abord, dès le XVIII^e siècle, le journal se construit comme machine à lire spécifique avec un péri-texte (rubriques) destiné au classement des nouvelles, se donne à voir comme lieu d'une construction de la représentation du monde. En outre, peu à peu au cours du XIX^e siècle, cette spécificité se redouble de la création d'un double niveau de lecture: le titre et l'article; avant même que la presse n'entre en concurrence avec des médias de diffusion instantanée (radio, ...), le titre tend à devenir le lieu de « spectacularisation » d'une information donnée à lire au présent.

- 80 Ensuite, alors que l'énonciation de la nouvelle était centrée sur le rédacteur, celle de l'information l'est sur le public, qui, à l'ère de la communication, devient, au moins pour partie, l'objet de l'information, pour des raisons économiques et idéologiques.
- 81 Enfin la création d'un espace informatif sûr grâce au périodique reste de l'ordre d'une utopie de moins en moins régulatrice. Car, loin d'être une invention de théoriciens⁴¹ modernes, la visée de tuer la rumeur était déjà celle de Renaudot qui, dans sa « préface au public », estimait que les gazettes empêcheraient « plusieurs faux bruits qui servent souvent d'allumettes aux mouvements et séditions intestines ». Les gazetiers se situaient au milieu d'« avis » contradictoires⁴² ; les journalistes ont leurs Nungesser et Coli, ou leur Timisoara ; l'accroissement de la vitesse d'information rend simplement le phénomène plus visible, plus repérable. D'ailleurs D. Wolton définit l'information comme un « récit temporaire et subjectif d'une histoire en train de se faire par des acteurs dont personne ne peut garantir l'objectivité ». Récit singulier plutôt car adressé à un public par un journaliste dont la qualité du « regard » est primordiale, qualité qui implique la rigueur.
- 82 Nouvelle, information, communication : trois régimes dont l'étude permet de mieux cerner par quelles procédures narratives se sont (dé-)construites nos sociétés⁴³ depuis plus de trois siècles. Une tendance se dégage assurément: à chaque étape, apparaît plus clairement le discours des hommes dans la trame de la représentation du monde.

BIBLIOGRAPHIE

Cahiers de textologie, (1990), n° 3: «Textologie du journal », Minard.

Mouillaud, M., Tétu, J.-F., (1989), *Le journal quotidien*, Presses universitaires de Lyon.

Palmer, M., (1983), *Des petits journaux aux grandes agences* (Naissance du journalisme moderne), Aubier «collection historique».

Rétat, P., Sgard, J., (1978), dir. : *Presse et histoire au XVII^e siècle* (L'année 1734), C.N.R.S.

Wagner, J., (1982), « L'écriture du temps: une difficulté pour la presse périodique ancienne », in Pierre Réta dir. : *Le journalisme d'Ancien Régime* (Questions et propositions), Presses universitaires de Lyon, p. 351-360.

NOTES

1. Ainsi, homme de presse écrite et de télévision, Albert du Roy proposait de prêter *Le serment de Théophraste* (Flammarion, 1992).

2. Dans la perspective adoptée ici, un « régime d'information » se caractérise en tenant compte de cinq critères principaux :

1. Les technologies disponibles, les médias.

2. Les modes narratifs et discursifs dominants :

- Nouvelle: « On apprend ... » (régime de transmission et de vérité « autorisée ») vs. Oral (rumeur)

;

- Information: Fait (régime de véridiction à prétention universelle) vs. Opinion;- Communication: Affect (régime de com-passion fondé sur le caractère local du sensible).

3. La qualification des contenus du journal, à la fois les appellations génériques (« information », « opinion », ou encore « réclame », « publicité », « communication ») et les genres.

4. Le système des matières du journal: leur position respective et leur distribution, mais aussi une nomenclature, les rubriques (en tant que schème d'organisation et de perception de l'espace du journal).

5. Le système des modes de diffusion (une technique et une économie) et de circulation: par exemple, l'introduction de la possibilité de vente au numéro (vs. abonnement) vers 1848.

En raison du nombre des critères et de rythmes d'évolution différents, une périodisation fine et précise des « régimes d'information » se révèle fort délicate.

3. Ici, comme dans la suite, sauf indication contraire, c'est nous qui soulignons.

4. « Préface au roi », citée in Eugène Hatin: *Histoire de la presse*, T.I, PouletMalassis, 1859, p. 77-78.

5. « Préface au public », *ibid.*, p. 80.

6. Jour et mois. L'indication de l'heure apparaît avec le premier média de télécommunication: le télégraphe, optique puis électrique. Ainsi, dans l'éphémère quotidien bonapartiste, précisément nommé *Le Télégraphe de Saint-Cloud* (ou *L'Espiègle*) du « 19 brumaire, an 8 de la république », l'article relatant le coup d'Etat du 18 Brumaire (9 novembre 1799) comporte en suscription une série d'indications horaires correspondant à une succession de dépêches télégraphiques :

« Paris, le 18 brumaire, 7 heures du matin.

A l'instant, nous apprenons que le conseil des anciens se réunit (...).

10 heures. Enfin les espérances se réalisent. (...).

11 heures. La décision du conseil des anciens vient d'être proclamée ».

7. Par exemple pour la *Gazette* de Renaudot, en italiques: « Du Bureau d'Adresse, au grand Coq rue de la Calandre, près le Palais à Paris, le 31 décembre 1633 », puis, en romains, l'indication juridique: « Avec Privilège ». La date indique l'achèvement d'imprimer.

8. A cet égard, il conviendrait de distinguer nettement deux types de paratexte :

- le paratexte du périodique (du prospectus à la présentation dans un numéro d'un changement de formule): à dominante discursive avec le journal pour objet ;

- le péritexte de l'article qui peut avoir une double caractérisation :

- à dominante discursive avec l'article pour objet; par exemple le texte de Renaudot dans la *Relation* de décembre 1633 ;

- à dominante narrative avec le monde pour objet; par exemple le titre qui se développera au XIX^e siècle.

9. A l'origine, au moins pour Renaudot, le périodique n'est que l'un des éléments d'un dispositif d'animation de la vie intellectuelle et sociale, de la constitution d'un public.

10. *Courier* (sic) de l'Europe (5 novembre 1776), imprimé à Londres.

11. Le passage du « je » (artisanal) au « nous », dès la phase préindustrielle, révèle un travail moins individuel.

12. Dans le quotidien actuel, pour les articles non rédigés au siège, la suscription (désormais implantée au dessous du titre) mentionne seulement le lieu de rédactions et le statut du journaliste; par exemple :

« La forteresse des exaltés

Kyriat-Arba (Cisjordanie)

de notre envoyé spécial » (*Le Monde*, 17 septembre 1993).

13. *Gazette de Cologne* (22 février 1752).

14. Nouveau mode de datation qui indique la durée de validité du numéro.

15. *Gazette* n° 121.

16. L'inventaire des termes utilisés pour désigner les messages reçus par le rédacteur ou le journal reste à faire. Au XIX^e siècle, apparaît le terme « communication » : « Nous n'avions reçu

encore aucune communication directe de la ville de Lyon. On nous confie une lettre écrite le 12 (...) » (*Le National* de 1834, 16 avril 1834).

17. Ou encore, dans le *Supplément à la Gazette de Cologne* du 22 février 1752 : « De Hambourg, le 11 février. Nous n'avons point de nouvelles de fraîche date de l'Espagne, mais nous avons des cautions, que dans peu nous en recevrons ».

18. 1667 selon la datation proposée dans Alain Rey dir. : *Dictionnaire historique de la langue française*, Dictionnaires Le Robert, 1992, T. II, p. 1994 s. v. « Source ». L'article ajoute qu'en découlent les expressions : « remonter à la source » (1677), « puiser à la source » (1690), « tenir (une nouvelle) de bonne source » (1876). Mais dans une lettre du 16 novembre 1661, Chapelain qualifie positivement les nouvelles données par madame de Montausier qui « est à la source des choses où elle ne puise rien que de pur » (*in* Madame de Sévigné: Correspondance (ed. Roger Duchêne), Gallimard « Bibliothèque de la Pléiade », T. J, 1972, p. 53.

19. « A Madame de Grignan » (26 août 1685), *in* Madame de Sévigné: *op. cit.*, T. III, 1978, p. 234-235.

20. *Gazette de Cologne* du 22 février 1752.

21. *Journal des défenseurs de la Patrie* contenant le bulletin politique de l'Europe, les actes du gouvernement, les séances du Corps législatif, etc., 14 messidor an 8.

22. *Le Journal des débats* et lois du pouvoir législatif et des actes du gouvernement.

23. Déjà Renaudot distinguait nouvelles « domestiques » et « étrangères » et, conscient de ce que l'ordre chronologique pouvait heurter le sentiment national, il écrivait : « L'ordre des temps et la suite des dates m'obligent à commencer mes relations par les lieux les plus esloignés pour finir par la France, par où peuvent néanmoins commencer ceux qui voudront suivre celui de la dignité » (cité *in* C. Bellanger, J. Godechot, P. Guiral et F. Terrou dir. : *Histoire générale de la presse française*, P.U.F. 1969, T. 1, p. 88).

24. *Annonces, affiches et avis divers* (13 octobre 1756).

25. L'histoire du titre de presse reste largement à écrire. Toutefois, fait remarquable, les syntagmes nominaux précèdent nettement les énoncés incluant un verbe; ce qui traduit la lente émergence de l'événementialité dans le discours de presse.

26. Ou encore, en première page : « Observations météorologiques, d'hier ».

27. Dans le même sens, l'article de la Convention européenne des Droits de l'Homme (4 novembre 1950) stipule : « Toute personne a droit à la liberté d'expression. Ce droit comprend la liberté d'opinion et la liberté de recevoir ou de communiquer des informations ou des idées sans qu'il puisse y avoir ingérence d'autorités publiques et sans considération de frontière ».

28. « La presse parisienne » (trad. Alexandre Trifounovitch), *Etudes de presse*, VIII, 15-16, 1956, p. 262.

29. Aujourd'hui, le passé simple a une valeur (ironique) de métaphore de l'histoire ; ainsi *Libération* (10-11-1993) annonçant que la reine d'Angleterre allait payer des impôts : « Et Elizabeth II descendit de son trône ».

30. Sous le surtitre « Au Maroc », un titre sur 3 colonnes : « A aucun prix, nous n'entendons poursuivre une oeuvre de conquête », nous déclare le Ministre des affaires étrangères » (*Le Matin*, 13 août 1907).

31. Certes on peut opposer modèle anglo-saxon et modèle français. Mais il est significatif qu'Oswald Ducrot oppose l'information et l'information modalisée par l'indication des sources; signe que dans la cité intellectuelle, le modèle informatif est le modèle historiant.

32. Pour une analyse plus globale, voir Yves Lavoine : « Le journaliste saisi par la communication » *in* Marc Martin dir. : *Histoire et médias* (Journalisme et journalistes français 1950-1990), Bibliothèque Albin Michel des idées, 1991, p. 161-173.

33. Sur l'usage de « concerné », voir par exemple, Yves Lavoine : « La presse et le sacré ou la sacralisation métaphorique », *Le Point théologique* n° 22, Beauchesne 1977, p. 27-38.

34. « Information: une victoire-problème », *Le Débat* n° 66, septembre 1991, p. 77.

35. Significatives ces deux couvertures du *Nouvel Observateur*. Le 7 janvier 1993, il s'adresse au consommateur : « Appartements voitures hi-fi fringues PRIX VOUS POUVEZ TOUT NEGOCIER ! C'est le bon côté de la Crise »; le 4 février, il interpelle le citoyen : «Avez-vous lu le programme de la droite ? »
36. Marie-Laure Le Foulon: « Le principe de Gennes », *Télérama*, 18 décembre 1992.
37. Voir aussi la notion de « tautisme » que Lucien Sfez définit comme « la confusion des deux genres (expression et représentation) », ajoutant: «On croit être dans l'expression immédiate, spontanée, là où règne en maîtresse la représentation » (*Dictionnaire critique de la communication*, P. U.F., 1993, T.I, p. 150).
38. «Les images, le cinéma et l'audiovisuel », *Les cahiers du cinéma*, n° 404, février 1988, p. 18.
39. Louis Pauwels: «Le scandale de la vérité », *Le Figaro Magazine*, 3 février 1992 (à propos de la Roumanie).
40. Bertrand Poirot-Delpech affirme que « sous couvert de mieux « communiquer » - activité la plus parasite et perverse de ce temps! - des officines pullulent, dont l'objectif proclamé est de rendre indécélable les frontières entre le réel et l'artifice» «< L'exigence des fous », *Le Monde*, 11 juillet 1990). Dans «Fast food» (*L'Express*, 3 octobre 1991), Guy Lagorce estime que « la communication politique (...) est à l'information ce que le goutte-à-goutte hospitalier est à la gastronomie ».
41. « La théorie veut que l'information, en tuant le secret, tue la rumeur. On observe l'inverse. Plus on met d'informations sur la place publique, plus on crée de rumeurs, car ce qui continue d'intéresser les gens, c'est ce qui n'est pas, ou n'est pas encore sur la place publique» (Dominique Wolton : « Information: une victoire-problème », *Le Débat* n° 66, septembre 1991, p.77).
42. Réponse à l'enquête: «Quels contre-pouvoirs pour le quatrième pouvoir? », *Le Débat* n° 60, mai 1990, p. 141.
43. Sur le récit, l'oralité et l'écriture, on peut relire Marcel Detienne : *L'Invention de la mythologie* (1981), Gallimard «Tel », 1992.

RÉSUMÉS

L'auteur analyse sur une longue durée le travail énonciatif propre aux périodiques. Il distingue trois périodes où prennent figure trois «régimes d'information»: le temps de la nouvelle, l'ère de l'information, l'entrée en communication.

La nouvelle se caractérise par la centration sur l'espace-temps du rédacteur de dépêches; cette forme est tributaire du modèle épistolaire. Lecteur de lettres, dépêches, journaux, le gazetier est surtout metteur en page: la rareté de la nouvelle fait du journal une scène de sa circulation. Peu à peu l'espace du journal se développe, le travail de montage introduit un péri-texte, avec ses rubriques, sa titraille.

Le passage à l'ère de l'information se fait dans un contexte d'industrialisation; après le droit de dire émerge le droit de connaître. La nouvelle se factualise et, vers 1880, s'installe un nouveau régime de visibilité où le titrage supplante la suscription épistolaire. L'énonciation se centre sur le temps du lecteur.

Cette centration sur le lecteur s'impose encore plus avec l'entrée en communication. Là, un journalisme du conseil pour la vie quotidienne emprunte sa rhétorique à la publicité. Dans le même temps les médias tendent à se centrer sur eux-mêmes. Cette situation nouvelle produit

quelque désarroi dans la profession dont l'univers bascule; elle doit inventer de nouvelles stratégies, de nouvelles pratiques.

The author analyses on a long period of history the work of enunciation proper to periodicals. He distinguishes three periods corresponding to three modes of information: news bulletins, information, communication.

The news bulletin is characterized by focus on the real time of the bulletin writer. This form is inherited from correspondence writings. The editor is chiefly a reader of other papers; the news being scarce present themselves as a favourite reading for the other newspapers. Little by little the newspaper develops a larger space, the editing works determines « a peri-text » with various headings and a series of titles and subtitles.

The transition to an era of information takes place in a time of industrialization; it is the passage from the right of speech to the right of knowing and inquiring. The piece of news is reduced to a fact and towards 1880 settles a new system of visibility in which various kinds of titles supersede the way lettres are superscribed. The enunciation is focussed on the reader's time.

This need of attracting the reader's interest is still more obvious with the influence of communication. Then, a journalist advising readers about daily life borrows his rhetoric from publicity. At the same time the medias tend to speak more and more of themselves. This new situation bring some confusion in the profession as their work gets in constant move: they must invent new strategies, new practices.

INDEX

Mots-clés : histoire de la presse, information, journalisme

Keywords : press history, information, journalism